

La fratrie de Louis Dumur : loin de tous

La vie de famille, de ses membres, ses rites (vacances et séjours à la propriété familiale de « La Pièce », fête de Noël) sont racontés dans chaque lettre d'Amélie et de Gustave ; les lettres représentent le livre ouvert de la famille, dans lequel Louis peine à se plonger et à enrichir. Sa présence est tout à fait exceptionnelle, comme lors des noces d'argent de ses parents, le 4 novembre 1886, ou lors du mariage de son frère Maurice, avec Frida Campart, le 27 octobre 1897, dont il est le témoin. Malgré les nombreuses invitations de sa mère, notamment à assister à la Fête des vigneron, à Vevey, les 5, 6, 8 et 9 août 1889, ou à visiter l'Exposition nationale de Genève de 1896, chaque fois, les affaires le retiennent à Paris, ce qui fit écrire à Amélie dans sa lettre du 7 septembre 1897 de manière ironique : « Blanche ne veut se marier que si tu es là ». Son frère sera encore plus ironique dans sa lettre du 1^{er} juin 1898 quand il écrit à son frère : « Nous aurons le plaisir de te voir à Genève, puisqu'il faut noce ou baptême pour t'arracher à tes multiples travaux. » Même quand des parents sont à Paris, il les évite.

L'absence de Louis Dumur est d'autant plus mal ressentie que la date de son anniversaire, le 5 janvier, coïncide avec des moments où la famille se retrouve et associe la famille large des Dumur et des Berguer.

En fait, Louis Dumur quitta très peu son domicile parisien depuis l'automne 1882.

C'est ainsi qu'il fut le précepteur en Russie de Martin, fils de la comtesse G. Warpakowsky, entre 1887 et 1892, tout en faisant de fréquents séjours dans la capitale française dont l'un lui permit de fonder, à la fin de l'année 1889, avec plusieurs compagnons parmi lesquels Alfred Vallette, le *Mercur de France*, dont il fut le secrétaire général entre 1903 et sa mort.

Forcé par les circonstances de la guerre, il s'installa provisoirement auprès de sa famille, à Genève, où il restera entre septembre 1914 et l'automne 1915, non sans déployer une activité débordante durant cette période, auprès de l'Agence internationale des prisonniers et comme journaliste.

A la fin de son existence, pourtant Louis Dumur, dans une lettre envoyée, le 9 janvier 1933 à son filleul Gustave, et alors qu'il ne pouvait plus parler à cause d'un cancer du larynx, soulignait l'importance des liens familiaux. Il l'avait déjà félicité par écrit, le 16 août 1932, de la naissance de son fils : « Vous avez doté la famille d'un garçon, ce qui sera mieux. C'est désormais ce petit bébé de quelques jours qui portera le fanion de l'avenir. » Le 20 mai 1931 lucide sur sa maladie, il avait demandé de prévenir, en cas d'accident, son frère Maurice, le père de Gustave, avec lequel il avait noué des contacts solides depuis qu'il avait été choisi par lui pour être le témoin de son mariage, célébré le 28 octobre 1897.

Paul Léautaud, mentionne plus de 900 fois le nom Louis Dumur, dans son *Journal littéraire*, de manière relativement espacée entre le 16 décembre 1902 et 1925, et de manière très régulière entre le 9 janvier 1925 jusqu'en avril 1933. Le diariste fréquenta quotidiennement ou presque les bureaux du *Mercure de France*.

« 21 décembre 1932 : Vallette me disait ce matin que Dumur devrait partir pour Genève, pour mourir là-bas au milieu des siens, avoir quelqu'un près de lieu. Il a là-bas deux frères [Maurice et Jean-Paul]. Il a famille. L'accord 'est fait sur ce troisième point : si Dumur arrive à être obligé de s'aliter, alors Vallette écrire à son frère Maurice, à Genève. » (Paul Léautaud, *Journal littéraire*, 2, p. 1162)

« Mercredi 29 mars 1933 : Ce matin grand conciliabule entre Vallette et Roches, sur les mesures à prendre. Roches a téléphoné au frère [Maurice], lequel a répondu qu'il va arriver et qu'en l'attendant les amis de Dumur fassent le nécessaire. Vallette interprète cela mal. Il entend que le frère a dit que les amis de Dumur se débrouillent Il trouve cela un peu fort. Se débrouiller de quelle façon ? Qu'est-ce qu'on doit faire. Enterre-t-on ? Incinère-t-on ? L'emporte-t-on en Suisse ? Le met-on à Paris ? Il va y avoir des sommes à déboursier. Des obsèques, aujourd'hui cela coûte cher. C'est un peu fort me mettre tout cela sur le dos des autres. Dumur n'aurait pas de famille, bon, mais il a de la famille, et des gens qui sont riches. Lui-même laisse de l'argent. Il était un peu comique à voir tremblant toujours pour sa caisse. Je me suis

risqué à lui dire qu'en tout, comme frais mortuaires, ces avances seraient privilégiées et que le remboursement en était assuré par les dépôts en banque de Dumur. »

Il est mort et enterré à Paris, sans pour autant avoir été tenté d'obtenir la nationalité française.